

I. DOSSIER D'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/275/F/2025-2026 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BUREAU ET DES CONSOMMABLES

Date de Publication : 23/10/2025

Date d'ouverture des offres : 11/11/2025

1. Objet

Agence d'appui à la Réalisation des contrats de partenariat public-privé (ARCP) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous enveloppes fermées, pour « **la fourniture du matériel de bureau et des consommables,** » dont les spécifications techniques détaillées et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement

Le marché est financé à 100 % par le budget de l'Etat, subsides de l'ARCP, exercice 2025-2026.

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont constituées d'un (1) seul lot : Fourniture du matériel de bureau et des consommables.

Le matériel de bureau et les consommables sont à livrer dans un délai de trente (30) jours calendaires au maximum comptés à partir de la date de notification du marché. Toutefois, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

4. Condition de participation

1. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
2. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 15h, heure locale, à l'Agence d'appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat Public-Privé sise nouveau building du Ministère ayant les finances dans ses attributions au bureau **n°237 (secrétariat de l'ARCP)**.

Il pourra être obtenu au Secrétariat de l'ARCP sur présentation d'un bordereau de versement de Cinquante mille francs burundais (50.000 FBU) non remboursables au compte N°10001 ouvert à la BRB au nom du compte général du trésor.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Directeur de l'ARCP, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.

L'ARCP répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue au plus tard Cinq (5) jours avant la date limite de dépôt des offres.

Une copie de la réponse de l'ARCP indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

6. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission dont le montant est fixé à cinq cents mille francs Burundais, **500.000 FBU**.

La Garantie de soumission devra être délivrée par une banque agréée et être établie suivant le modèle en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres.

NB.: 1) L'absence de la garantie de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre, lors de l'analyse des offres.

2) Les chèques certifiés ne seront pas acceptés et entraîneront le rejet pur et simple de l'offre, lors de l'analyse des offres.

7. Présentation des offres

Les offres sous enveloppes fermées devront parvenir au bureau n°237 du secrétariat de l'ARCP, sis au ministère ayant les finances dans ses attributions au plus tard le 11/11/2025 à 9h30.

Elles porteront la mention suivante : « **Offre pour la fourniture du matériel de bureau et des consommables, DOSSIER DU DAO N°DNCMP/ 237 /F/2025-2026** », à n'ouvrir qu'en séance publique du 11/11/2025 à 10h00.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

L'ouverture des offres aura lieu le 11/11/2025 à 10h00 dans l'une des salles de réunions de l'ARCP. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

9. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus **au plus tard le 11 / 11 / 2025 à 9h 30min**. La séance d'ouverture des offres est fixée à **10h00** le même jour. Aucune offre ne sera pas reçue après l'heure et la date indiquée. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

12. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

AGENCE D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE « ARCP », BOULEVARD DU JAPON, BUILDING DU MINISTERE EN CHARGE DES FINANCES, 2ème ETAGE BUREAU N°237, SECRETARIAT DE LA DIRECTION DE L'ARCP.

Tél. : +257 22 28 07 21/ +257 69 241 854/+257 69 24 18 54.

Fait à Bujumbura, le 24 / 09 / 2025



Madame Jeanne d'Arc IGIRIMBAZI